



Ouagadougou, le

17 FEB 2021

N° 2021 /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants qui souhaitent postuler à la bourse de *la République populaire de Chine*, au titre de l'année académique 2020-2021, qui **n'avaient pas pu déposer leurs dossiers** lors de la première session de dépôt, qu'ils peuvent déposer leurs dossiers de candidature au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSP) **jusqu'au vendredi 26 février 2021**.

Par ailleurs, il informe les candidats du cycle licence qu'ils peuvent postuler auxdites bourses.

Conditions d'éligibilité

- être de nationalité burkinabè ;
- n'être pas déjà attributaire d'une bourse de l'Etat burkinabè ;
- pour le **cycle licence** :
 - ✓ avoir au plus **23 ans** au plus au 31 décembre 2020 ;
 - ✓ être titulaire du diplôme de Baccalauréat de la session de 2019 ou de 2020 avec une moyenne de **13,50/20** pour la série D et une moyenne de **13/20** pour les séries E, F et C.
- pour le **cycle de master** :
 - ✓ être titulaire d'une licence pour les étudiants relevant du système LMD et d'une maîtrise pour ceux relevant de l'ancien système, avec au moins la mention **« assez bien »** ;
 - ✓ avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2020.
- pour le **cycle de doctorat** :
 - ✓ être titulaire d'un master ou son équivalent et d'un DEA pour les étudiants de l'ancien système avec au moins la mention **« assez bien »** ;
 - ✓ avoir **32 ans** au plus pour les candidats de sexe masculin et **34 ans** pour les candidats de sexe féminin au 31 décembre 2020.

Dossiers de candidatures

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 F CFA adressée à monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
 - une copie du diplôme requis pour la formation demandée ;
 - les relevés de notes de la dernière situation académique ;
- Les documents ci-dessus cités doivent être traduits en anglais ou en chinois et authentifiés par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération**
- une lettre de motivation d'au moins 200 mots rédigée en anglais ou en chinois pour les étudiants de cycle licence, un protocole de recherche rédigé en anglais ou en chinois d'au moins 800 mots pour les études de master et de doctorat ;
 - deux lettres de recommandation de deux professeurs différents rédigées en chinois ou en anglais pour les étudiants de cycle master et de cycle doctoral ;
 - un certificat de qualification linguistique en anglais comme le TOEFEL, le HSK, le IELTS ou le cas échéant, une attestation de niveau pour les étudiants désirant poursuivre les études en master et en doctorat ;
 - des maquettes personnelles pour les candidats qui désirent suivre des études en musicologie ;
 - des œuvres personnelles comprenant deux croquis, deux peintures en couleur et deux autres maquettes pour les candidats au programme des beaux-arts ;
 - une attestation de tutorat légalisée du tuteur en Chine pour les candidats de moins de 18 ans ;
 - un formulaire médical des services de l'immigration en anglais pour les candidats qui désirent rester en Chine plus de 6 mois, téléchargeable sur le site web <http://www.csc.edu.cn/studyinchina> ou www.campuschina.org.

Pour plus de détails, bien vouloir visiter le site web :

<http://www.csc.edu.cn/studyinchina> ou <http://www.campuschina.org>.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **vendredi 26 février 2021 à 14h 00 mn.**

Nota Bene :

- les cours sont généralement en chinois. Mais certaines universités disposent des spécialités pour lesquelles les cours sont dispensés en anglais.
- les dossiers incomplets ou ne portant pas la signature du médecin traitant, le cachet officiel de l'hôpital et la photo cachetée du demandeur ne sont pas valables.
- veuillez prendre les dispositions nécessaires pour que vos documents soient toujours valables pendant votre séjour en Chine car le résultat des examens médicaux n'est valable que pour six mois.

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**

Pr SAWADOGO Mahamadou
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques